

Mairie de Lay-Saint-Christophe

Commune du Bassin de Pompey

Lay-Saint-Christophe le 29 avril 2020

Chères Layennes, chers Layens,

COVID 19 NOTE D'INFORMATION

Nous sommes confrontés à une crise sanitaire mondiale sans précédent. Nous regrettons la disparition de milliers de personnes et nous nous associons à la peine de leurs familles. Cette pandémie provoque des annulations en série de manifestations sportives et culturelles, et fait peser sur notre économie craintes et incertitudes.

Dès le 16 mars, la continuité du service public essentielle à votre vie quotidienne a été assurée dans notre commune, en lien permanent avec les services de l'intercommunalité du Bassin de Pompey et dans le respect des textes de loi et des ordonnances. Je remercie les agents pour leur adaptation et la disponibilité dont ils font preuve.

Pour le personnel soignant des hôpitaux, cette situation inédite est compliquée à gérer au quotidien. J'en profite pour saluer leur travail et leur dévouement, j'y associe nos médecins généralistes, infirmières, pharmaciens et soignants à domicile qui font preuve d'une grande disponibilité. Je n'oublie pas nos commerçants dont l'ouverture de leurs établissements est fortement appréciée par nous tous.

Depuis les premiers jours du confinement, les agents du périscolaire (tous bénévoles) se relaient afin d'assurer l'encadrement des enfants de soignants. Merci à eux et à leur directeur.

Si la permanence téléphonique de la mairie est assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, un numéro d'urgence **06 71 52 54 06** reste à votre disposition en dehors de ces horaires.

Je vous rappelle également qu'il vous est possible d'obtenir des sacs poubelles jaunes et verts sur simple demande téléphonique à la mairie. Merci de ne pas sortir ces sacs jaunes et poubelles verts sur les trottoirs avant 18h00 le mardi. Bonne nouvelle, la déchèterie va rouvrir lundi 4 mai, elle accueillera à nouveau les usagers qui se seront pré-inscrits au préalable (site internet <https://www.bassinpompey.fr/dechets-bassin-pompey> ou par téléphone). Vous ne pourrez pas vous inscrire plus d'une fois sur une période de 15 jours.

Pour les déchets verts, nous vous demandons d'aller à la composterie qui ouvrira dès le 5 mai. Vous pourrez ainsi déposer vos végétaux et repartir pour ceux qui le souhaitent avec du compost.

Pour votre information, les travaux reprennent progressivement dans la commune. Les entreprises prestataires sont tenues au strict respect des mesures "d'activité de chantier en période d'épidémie de Covid-19". Ce sont notamment les travaux de mise en conformité de l'accessibilité dans nos écoles, d'entretien des espaces verts et d'aménagements de voirie.

Nous travaillons, la mairie, le périscolaire, les enseignants et les parents d'élèves à l'organisation de la reprise de l'école, le 12 mai. Seront évoqués, l'occupation des salles de classe, les mesures de distanciation physique, les fréquences de nettoyage de locaux et sanitaires, les équipements de protection, la distribution des repas... Nous vous tiendrons informés.

Les inscriptions à l'école maternelle, pour l'année scolaire 2020 2021 se feront de façon dématérialisée, le document à remplir est disponible sur le site internet de la commune.

Au chapitre économique, dans le cadre des mesures d'urgence, la Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent un accompagnement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire. De notre côté, les treize maires du Bassin de Pompey avons unanimement accepté que notre EPCI y participe à hauteur de 80.000 €, soit 2 € par habitant, sachant que ces fonds seraient destinés aux entreprises de moins de 10 salariés et aux associations d'insertion.

Je rappelle aux entreprises de notre territoire qu'un accompagnement économique leur est proposé par les services du Bassin de Pompey soit auprès de Jérôme Reymond au 03 83 49 81 13 ou de Franck Dini, au 03 83 49 81 15.

Dans le cadre du déconfinement très progressif, évoqué par le Premier Ministre lors de son allocution mardi 28 avril, le port du masque sera fortement conseillé à tous, voire obligatoire dans les transports publics. Nous avons anticipé cela, puisque dès le 10 avril, nous nous sommes associés avec le département afin de passer commande de 2500 masques lavables en machine à 60°. Le coût de cette commande, fabriquée en grande partie en Meurthe-et-Moselle, sera pris en charge à 50% par le Conseil Départemental et nous reviendra donc à 1.15 € par masque.

Nous avons également passé commande de 2500 masques auprès du Bassin de Pompey, masques intégralement fabriqués dans une entreprise installée sur le site d'Eiffel Energie. Le coût sera intégralement pris en charge par le Bassin de Pompey.

L'ensemble de ces masques vous sont destinés, nous réfléchissons à leur distribution qui se fera en fonction des livraisons à venir, ne sachant pas quand nous allons être livrés. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Nous avons également passé commande, par l'intermédiaire de l'association des Maires, de 300 masques chirurgicaux, au prix de 0.80 € pièce, et sommes dans l'attente d'une livraison de cent visières personnalisées pour un montant de 780 € TTC. Ces visières et masques seront mis à disposition de nos soignants qui le souhaitent, de nos agents du périscolaire et seront proposées également aux commerçants.

Je sais par ailleurs qu'une chaîne de solidarité de fabrication de masques en tissu s'est mise en place par des bénévoles dans la commune, je les félicite et les en remercie.

Une chaîne de solidarité s'est également mise en place à l'initiative du CCAS et des élus afin d'identifier les personnes seules et fragiles, notamment nos seniors, afin de les aider dans leur quotidien mais aussi d'assurer un contact téléphonique régulier.

Je vous informe que la commémoration du 8 mai sera assurée, mais sans public.

Nous avons été contraints d'annuler de nombreuses manifestations : le marché artisanal, la fête de la musique, le 14 juillet et son feu d'artifice, les fêtes des voisins. Le maintien du vide grenier reste en suspens ... La salle des fêtes Pierre-Rotach restera fermée au public au moins jusque fin juillet.

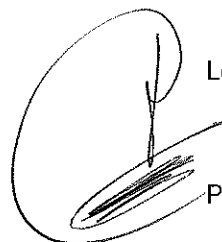
Aucune reprise des activités associatives n'est envisagée avant au moins début juin, voire comme nous l'avons entendu septembre. La parution de Lay Nouvelles est reportée à la fin de l'année.

Vous retrouverez toutes les informations en temps réel sur le site de la commune de Lay Saint Christophe : www.lay-saint-christophe.fr

Je suis convaincu que l'esprit de solidarité qui nous anime et la volonté de ne pas nous relâcher brutalement nous permettront de surmonter cette période difficile. Il y va de la santé de tous !

En attendant le plaisir de vous retrouver en bonne forme, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

*L'épidémie n'est pas terminée !
Prenez soin de vous*

 Le Maire
Patrick MEDART